

# Les trois journalistes virés réintégrés ?

**Coup de théâtre hier après-midi à l'Avenir : alors que les journalistes étaient prêts à reprendre le travail, la direction a annoncé qu'elle suspendait la production, le temps de trouver un accord. La situation évoluait d'heure en heure hier soir.**

● **Pascale SERRET**

**J**ournée intense, hier, aux Éditions de l'Avenir. Une de plus.

En début d'après-midi, la délégation AJP-SDR (Association des journalistes professionnels-Société des rédacteurs) se rend dans le bureau de la direction pour lui présenter les conclusions de l'assemblée générale qui s'est tenue en fin de matinée : reprise du travail après deux jours de grève et conditions de la reprise (lire ci-dessous « *Trois C4 ciblés.* »). Le signe d'une volonté « *d'ouverture à la reprise des négociations* », dit l'AJP.

Pas question, répondra Yves Berлизe, le directeur des Éditions de l'Avenir. « *Pas d'accord global, pas de parution.* » Et pas non plus de déblocage des accès au site internet et aux réseaux sociaux de l'Avenir, verrouillés depuis lundi par la direction.

## Publications suspendues

« *Afin que les discussions puissent se poursuivre sereinement et dans le respect des représentants syndicaux, les publications papier et via le site internet resteront suspen-*

*dues* », confirme Yves Berлизe SDR. dans un courriel.

Pas de détails sur cet « *accord global* ». Mais la direction annonce qu'elle ne veut plus négocier qu'avec les délégations syndicales (CNE et Setca). Convoquées dans la foulée.

« *La décision de non-parution s'explique-t-elle par la seule volonté de la direction d'empêcher la rédaction d'informer les lecteurs de L'Avenir ?* » s'inquiètent immédiatement l'AJP et la SDR, tenues à l'écart.

Pendant ce temps, la délégation syndicale CNE-Setca fait ses propositions à la direction pour sortir de la crise provoquée par le licenciement sec de trois journalistes lundi. Des licenciements « ciblés » qui concerneraient des éléments trop indépendants aux yeux de la direction, selon l'AJP et la

**Pas de promesse de paix sociale comme ça, « alors qu'il reste une série de points litigieux à régler. »**

gation syndicale CNE-Setca fait ses propositions à la direction pour sortir de la crise provoquée par le licenciement sec de trois journalistes lundi. Des licenciements « ciblés » qui concerneraient des éléments trop indépendants aux yeux de la direction, selon l'AJP et la

## « En contrepartie d'une paix sociale »

Un peu après 20 h, les syndicats ont pu informer les délégués de l'Association des Journalistes et de la Société des Rédacteurs.

Leur proposition à la direction : la réintégration dans la maison des trois journalistes licenciés, mais dans d'autres fonctions. Ou, en cas de refus de leur part pour des raisons diverses, des conditions de départ revues et corrigées.

Ce qui rencontre l'approbation des représentants des journalistes, puisque c'était la première revendication associée à la grève des 4 et 5 mars. Et elle était à nouveau mise en avant dans les conclusions de l'assemblée générale.

En contrepartie, la paix sociale. C'est ce qu'exige absolument la direction.

## « Tout n'est pas réglé »

De leur côté, l'AJP et la SDR ajoutent une condition d'indépendance rédactionnelle (exemple : plus question de verrouiller les accès

à l'outil internet/réseaux sociaux, comme ce fut le cas pendant trois jours consécutifs) et une participation aux négociations sur la prochaine restructuration de la rédaction.

Mais si la réintégration des

trois journalistes licenciés est accueillie comme un pas en avant notable, « *tout n'est pas réglé* », rappellent les représentants des journalistes. Pas décidés précisément à tout régler et à promettre une paix sociale, comme ça,

en quelques heures, « *alors qu'il reste une série de points litigieux à régler* ». Bref, l'AJP et la SDR actent des avancées. « *Mais un accord global reste à négocier sereinement. Pas sous pression, comme ce soir.* » ■

## Liste noire : Marcourt exige « toute la clarté »

**L**e ministre des Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles Jean-Claude Marcourt (PS), qu'on a peu entendu sur la restructuration au sein des Éditions de l'Avenir, « *demande à la direction de faire toute la clarté sur l'existence ou non d'une liste noire. La demande porte également sur la logique qui a présidé au choix des trois personnes licenciées et sur le blocage des outils de production, le réseau informatique en l'occurrence* », indique-t-il mercredi dans un com-

munique.

« *Interpellé par l'Association des journalistes professionnels (AJP) à la suite du nouveau conflit intervenu au sein de la rédaction des Éditions de l'Avenir, Jean-Claude Marcourt, instruit le dossier* », annonce son cabinet dans un communiqué.

« *Il est important de rappeler que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'est pas amenée à s'immiscer dans les mécanismes de restructuration ni dans la procédure sociale qui l'accompagne qui re-*

*lève de la compétence et de la responsabilité des gouvernements fédéral et wallon. Par contre, toute question relative à la*

*liberté de la presse, pilier essentiel de notre démocratie, interpelle au premier chef. C'est pourquoi le ministre demande à la direction des Éditions de l'Avenir de faire toute la clarté sur l'existence ou non d'une liste noire.* »

Le ministre invite les différentes parties « *à nouer ou à renouer au plus vite le fil d'un dialogue constructif nécessaire à la poursuite et au développement de L'Avenir* ». ■

# Trois C4 « ciblés », deux jours de grève, une reprise

**A**près deux jours de grève les 4 et 5 mars, la reprise du travail a été décidée à une très large majorité (109 voix pour et 15 abstentions) lors d'une assemblée générale à L'Avenir hier matin. Cette AG des journalistes, organisée par l'AJP (Association des journalistes professionnels) et par la SDR (Société des rédacteurs), était aussi ouverte aux autres membres du personnel. On reprend dans l'ordre.

## 1. Pourquoi deux jours de grève ?

C'est le licenciement sec de trois journalistes qui a provoqué le mouvement de grève lundi après-midi. Trois licenciements « ciblés » selon l'AJP et la SDR. Les trois journalistes, Yves Raisière, Cédric Rosenbaum et Dominique Vellande, paieraient leur implication dans le traitement des dossiers liés à l'actionnaire liégeois, Nethys. Une revendication principale associée à la grève : la réintégration des trois personnes licenciées lundi sur le champ.

## 2. La fameuse liste noire : réalité ou fantasme ?

Selon les deux organisations qui défendent les droits des journalistes, c'est une réalité.

Le profil des journalistes concernés par le licenciement et les arguments « organisationnels » amenés par la direction pour justifier leur départ ne laissent que très peu de doute sur la question. D'autant que l'objectif du départ de 45 équivalents temps plein pouvait être rencontré intégralement par des départs volontaires. La direction a néanmoins tenu à garder l'option des licenciements secs. Et elle continue à nier l'existence d'une liste noire.

## 3. Pourquoi une reprise ?

« *En signe d'ouverture* », précisent l'AJP et la SDR. Des négociations sont menées entre la direction et la délégation syndicale CNE-Setca. L'AJP et la SDR souhaitent y être associées. Tout comme aux négociations touchant à la restructuration des rédactions.

## 4. À quelles conditions ?

La négociation doit porter sur la réintégration des trois journalistes. Une autre condition : pouvoir couvrir le conflit social dans les pages ou sur le site internet sans redouter la censure. Et puis, il y a ce *lock-out* informatique, une censure qui a beaucoup choqué le per-

sonnel et fait réagir une partie du monde politique.

## 5. Lock-out : quand le blocage vient de l'employeur

Un *lock-out*, c'est la « grève des patrons », qui décident de fermer l'entreprise ou d'empêcher la production. Aux Éditions de L'Avenir, dès que le personnel a voté la grève le 4 mars, la direction a bloqué les accès au site internet et aux réseaux sociaux de la marque L'Avenir. Une manœuvre totalement inédite dans le monde de la presse en Europe, comme le souligne le secrétaire général de la Fédération européenne des Journalistes, Ricardo Gutiérrez. Le directeur des rédactions, Philippe Lawson, a fait savoir mardi sur Twitter qu'il ne s'agissait que d'une opération de maintenance. Plus de 24 heures plus tard, les journalistes n'avaient toujours pas récupéré l'accès à l'outil informatique. La reprise du travail était donc également conditionnée à la levée de ce *lock-out* et à la garantie que ça n'arriverait plus.

## 6. La paix sociale ?

Si les conditions ne sont pas respectées, la paix sociale n'est pas garantie, préviennent l'AJP et la SDR. ■

## VITE DIT

Les sociétés de rédacteurs de *La Libre*, du *Soir* et de la RTBF apportent leur soutien aux journalistes de *L'Avenir*. La rédaction de Canal C a également fait savoir qu'elle était solidaire.

**La RTBF** « *La société des journalistes de la RTBF dénonce avec la plus grande vigueur les atteintes à la liberté de la presse et à l'indépendance de la rédaction du journal.* »

**La Libre** « *Les témoignages, recueillis auprès de confrères de L'Avenir, selon lesquels les licenciements opérés par la direction du groupe ont ciblé des journalistes ayant fait preuve de la rigueur et de l'indépendance nécessaires à tout travail journalistique de qualité à l'occasion de la crise traversée par le quotidien sont inquiétants.* »

**Le Soir** La Société des journalistes professionnels du *Soir* « *considère que cette indépendance des journalistes est une garantie de la viabilité d'un titre de presse quotidienne qui ne peut s'appuyer que sur sa crédibilité et la préservation de son capital intellectuel, gages de la confiance des lecteurs.* »